

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur David Birnbaum  
Député de D'Arcy-McGee  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.40  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Par la présente, j'accuse réception de l'extrait de pétition adressée à l'Assemblée nationale déposée le 10 décembre 2021, demandant notamment au gouvernement de réaffirmer le mandat, l'indépendance, le rapport avec la communauté et les modalités du Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise (Comité provincial) pour protéger le droit aux services en anglais et respecter le contrat social.

D'emblée, je tiens à vous rassurer à l'effet que le Règlement modifiant le Règlement sur le Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise (le Règlement) modifie la composition du Comité provincial afin, justement, de le rendre plus représentatif de certaines régions sociosanitaires de même que des communautés autochtones au Québec.

De plus, afin de favoriser la transversalité des activités du Comité provincial, un membre issu du Secrétariat aux relations avec les personnes d'expression anglaise et un membre du Secrétariat aux affaires autochtones ont été ajoutés, à titre d'observateurs. Le Règlement ne modifie en rien le mandat actuel du Comité provincial et son indépendance est préservée.

Par ailleurs, en respect de l'article 509 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S 4.2) qui prévoit la formation, par règlement, d'un Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise, je vous informe que l'appel d'intérêt pour soumettre une candidature comme membre du Comité provincial est disponible en [français](#) et en [anglais](#) sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, jusqu'à 17 heures le 5 février 2022.

... 2

L'appel d'intérêt a été également publié dans plusieurs quotidiens et hebdomadaires de langue française et anglaise, et ce, depuis le 4 janvier 2022. Un comité de sélection, composé entre autres de deux membres de la communauté d'expression anglaise, sera par la suite chargé d'analyser les candidatures reçues et d'établir une liste de candidats aptes à être membres du Comité provincial. Les membres dont le mandat a pris fin le 30 décembre 2021 pourront bien entendu soumettre leur candidature de nouveau.

Selon l'échéancier actuel, le Comité provincial renouvelé devrait tenir sa première rencontre officielle en avril 2022.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 21-MS-10717